



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PERREUX

Séance du 21 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 21 septembre à dix heures, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 7 septembre deux mil vingt, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de PERREUX ;

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christian LAREURE, Fabienne STALARS, Christiane PARDON, Patricia PERRET, Didier DUPIN

Absents sans pouvoirs : Marie-Claude COTE, Lina RONDELLI, Christine RIVECCIO

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Christian LAREURE

OBJET : 2020-005 : Subventions 2020

Monsieur le Président du CCAS donne lecture de 2 nouvelles demandes de subventions parvenues au cours de l'été.

L'une des Mousquetaires de la Nuit, qui ne nous a pas adressé de demande en 2019 et à qui, le CCAS a versé une aide en 2017 et 2018.

L'autre de la part de l'association P'tits Bouchons de du Roannais pour le financement d'un simulateur d'IRM pour les enfants se faisant soigner au CH de Roanne.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Centre Communal d'Action Sociale décident d'**accorder** les subventions suivantes, dont les dépenses seront imputées sur le compte 6574 de la section de fonctionnement du budget 2020 :

- A l'unanimité :
 - Les Mousquetaires de la Nuit : 200 euros
 - Les P'tits Bouchons du Roannais : 500 euros

Il sera demandé à la deuxième association de nous tenir informés de l'avancement du projet.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 23 septembre 2020

Le Président,

Centre Communal
d'Action Sociale
de Perreux

Jean-Yves BOIRE

Page 1 sur 1

NOMBRE DE MEMBRES

MEMBRES EN EXERCICE	9
---------------------	---

PRESENTS	6
----------	---

VOTANTS	6
---------	---

DATE DE CONVOCATION

21 septembre 2020

DATE D'AFFICHAGE

Codification : 7.5

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le

29/09/2020
et publication du
29/09/2020.

Le Maire,
Jean-Yves BOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264201690-20200921-005-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2020

Affichage : 29/09/2020